

COMMUNE DE PARFONDEVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 22 Avril 2026

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	09
En exercice	09
Qui ont pris part à la délibération	09

Date de la convocation : 08/04/2026
Date d'affichage : 08/04/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **vingt-deux avril à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de PARFONDEVAL, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CURY Sébastien, Maire,

Etaient présents : SENECHAL M – DELOFFRE C – DETHIERE N – LAVENANT G – LETURQUE L – PLOMION J – PRUVOT C – VITAU L

Madame Julie PLOMION a été désignée secrétaire de séance

Objet de la délibération : PROJET EOLIEN de la Côte de l'ORME
Numéro de la délibération : 2026 - 24

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux avoir reçu un courrier du Préfet des Ardennes quant à l'installation de 2 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de FRAILLICOURT et donne lecture de cette correspondance.

Cette enquête va donc *commencer le 8 avril 2026 et se terminer le 8 juillet 2026.*

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal se prononce défavorablement à ces implantations.

La secrétaire de séance
Julie PLOMION



Le Maire,
Sébastien CURY

